

## Conférence des présidents de groupe-pays de Cités Unies France

En présence de Jean-Baptiste LEMOYNE, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, des présidents de groupe-pays de CUF et de Roland RIES, Maire de Strasbourg et Président de CUF

### Monsieur Roland RIES, Président de Cités Unies France, Maire de Strasbourg :

Bienvenue au pavillon d'Armenonville, où nous nous retrouvons pour les Rencontres de l'internationalisation des collectivités territoriales.

Monsieur Jean-Baptiste LEMOYNE, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères en charge plus particulièrement de la coopération décentralisée, merci d'avoir fait le déplacement. Je salue Madame Christine MORO, Ambassadeur, Déléguée pour l'Action extérieure des collectivités territoriales du MEAE. Je salue également Emilia SAÏZ, Secrétaire Générale de CGLU, notre « maison mère », et l'ensemble des participants d'avoir répondu à l'invitation aujourd'hui.

Nous allons commencer avec une rencontre des présidents de groupe-pays de Cités Unies France, qui doit être interactive. Il s'agira de questions/réponses sur un certain nombre de préoccupations. C'est une séance publique mais les interventions sont néanmoins réservées aux présidents de groupe-pays de Cités Unies France. Madame Geneviève SEVRIN, Directrice de Cités Unies France, sera Maître de Cérémonie et distribuera la parole.

### Monsieur Jean-Baptiste LEMOYNE, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères :

Monsieur le Président Roland Ries, mesdames et messieurs les élus de France, d'Outre-mer et d'autres pays, je pense que ce sera une journée de travail très fructueuse et vous remercie d'avoir pris ce temps pour venir croiser les regards sur l'Action Internationale des Collectivités Territoriales (AICT). Cela me tient à cœur également. En tant que conseiller municipal et départemental, je vois -à l'échelle des collectivités- combien cette action est importante, bien qu'on ait un effort de pédagogie de plus en plus important à faire y compris vis-à-vis de certains de nos collègues dans les assemblées délibératives. Je crois que nous avons toutes et tous le feu sacré, que nous arriverons encore une fois à soulever des montagnes et faire en sorte que, par votre action, vous puissiez accompagner également l'effort de l'Etat, du gouvernement. Comme vous le savez, le Président de la République a souhaité qu'on se réengage fortement. Geneviève SEVRIN a participé d'ailleurs au CNDIS (Conseil National pour le Développement et la

Solidarité Internationale) où nous avons fixé un objectif d'augmentation de notre Aide Publique au Développement (APD) assez important. Cet objectif est de passer de 0,38% à 0,55% du RNB. Cela signifie 1 milliard d'euros supplémentaire en autorisation d'engagements l'année prochaine, ce qui correspond à de nombreux projets.

Aujourd'hui ce qui nous réunit, c'est votre action : comment ces coopérations peuvent toujours plus se développer dans une mondialisation qui souvent ressemble à de l'hyper-compétition entre territoires ? Vous, vous développez une autre facette qui est celle de la solidarité, des échanges entre pairs, sur un pied d'égalité, avec une dimension de respect. Je dois dire que cela fait parti des valeurs que nous devons défendre, d'autant plus que souvent les sujets de gouvernance ne sont pas toujours évoqués. A travers cette coopération concrète, il y a des réponses également très opérationnelles. Il y a eu une évolution dans les politiques conduites, en matière d'internationalisation, qui a commencé avec les jumelages et de mémoire - le nom de Cités Unies France incluait cette notion de jumelages. Aujourd'hui, cette notion de jumelage demande à être revivifiée. On le sent tous dans nos collectivités : il y a une génération qui les a portés après la guerre, et qui est en train de passer la main. On a besoin de trouver des bénévoles et au fur et à mesure des initiatives, les collectivités ont naturellement eu des leviers supplémentaires pour intervenir de façon de plus en plus pointue sur les projets d'eau et d'électricité, par exemple.

Un certain nombre de lois ont été très innovantes et porteuses. Vous avez un rôle considérable pour faire vivre la coopération dans toutes ses dimensions, et également à travers vos diasporas. Nous avons toutes et tous de nombreuses diasporas au sein de nos collectivités qui, par leur contributions au développement de leur pays d'origine, font un effort qui est supérieur à l'APD. Nous souhaitons donc, avec le Président, pouvoir faire de ces diasporas toujours plus de passerelles. Elles auront un rôle à jouer, notamment sur la préparation de la saison culturelle africaine en 2020 qui sera un grand rendez-vous à plusieurs titres, car nous aurons également le sommet Afrique-France autour de la thématique de la ville durable. Compte-tenu du rôle majeur que jouent les collectivités locales, à tous leurs échelons et compétences, il faut absolument que nous organisions un segment de notre Conférence des ambassadeurs dédié à la coopération collectivités locales et qui mettrait les parlementaires dans la boucle. Un temps dédié à la rencontre entre un certain nombre de diplomates et vous, peut être tout à fait fructueux. Je pense donc, cher Roland RIES, que nous nous donnerons rendez vous la dernière semaine d'août. D'ailleurs, avec Jean-Yves LE DRIAN, nous avons souhaité donner une dimension toujours plus proche des territoires à cette Conférence des ambassadeurs, puisque le dernier jour sera dédié à la projection d'un certain nombre d'ambassadeurs sur les territoires. Les préfets de régions ont aujourd'hui à leurs côtés des conseillers diplomatiques, qui sont là pour conduire des projets internationaux. J'ai en tête l'action du Conseiller diplomatique auprès du préfet de Nouvelle-Aquitaine pour faire vivre, avec Angoulême, ce formidable festival du film francophone qui irrigue le territoire et son ensemble.

Nous avons aussi beaucoup à partager en matière d'Objectifs de Développement Durable (ODD), puisque nous avons tous cela dans nos agendas municipaux, départementaux et au niveau de l'Etat. Il était temps que nous puissions tous marcher d'un même pas. C'est pourquoi, avec Brune POIRSON, nous avons mis en place un

Comité de pilotage ODD. Nous aurons donc une véritable feuille de route pour que les administrations et nos collectivités puissent mettre en œuvre les ODD dans toutes leurs dimensions, que nos débats budgétaires se fassent aussi à travers un certain nombre d'indicateurs qui reflètent l'agenda 2020-2030. De ce point de vue, je voudrais remercier la participation des collectivités locales qui sont présentes dans ce Comité de pilotage. Je ne vais pas être beaucoup plus long, je plaide fortement, cher Roland RIES, pour que nos actions soient toujours en synergie, et elles le sont. Je tiens à saluer Madame l'Ambassadeur qui est en charge de l'Action extérieure des collectivités territoriales au Quai d'Orsay et qui veille à la bonne organisation de ces relations. Je vous propose qu'on aille toujours plus loin, toujours plus vite, et toujours plus fort ensemble. Un grand merci pour le temps que vous dédiez à cette action internationale. On a parfois du mal à être prophète dans nos assemblées, mais on sait combien cela est bénéfique pour nos communes, départements et régions et combien on retire de ces partenariats avec les pays du monde entier. Je vous souhaite une très belle journée de travail à toutes et à tous.

**Intervention 1 – Monsieur Rudy SALLES, Adjoint au Maire de la Ville de Nice, Président du groupe-pays Russie :**

Monsieur le Secrétaire d'Etat, vous avez fait allusion aux groupes d'amitié du parlement, et je vais vous parler des groupes-pays de notre association - il y en a un lien. Je crois à la diplomatie parlementaire comme je crois à la diplomatie locale à côté évidemment de la grande diplomatie de l'Etat, et je pense qu'il y a là une grande complémentarité.

Permettez moi de vous rappeler ce que sont les groupes-pays de Cités Unies France :

- ce sont des espaces de mise en cohérence des actions menées par les territoires : ils favorisent les échanges entre pairs et permettent de mutualiser entre collectivités intervenant sur un même territoire,
- ils jouent un rôle de relais techniques locaux opérationnels, sur la santé, la formation professionnelle, la gestion de l'eau, de l'assainissement, des déchets, la solidarité, l'économie..., et font aussi vivre la francophonie ;
- ce faisant, ils nourrissent la réflexion et le positionnement de CUF et de l'AICT sur le champ international et permettent le montage de projets collectifs ;
- ils ont un rôle important à jouer, sur l'Afrique notamment, en permettant aux collectivités territoriales partenaires d'accéder à une bonne gestion de leurs territoires, y compris quand les gouvernements ont failli : c'est au niveau local que peuvent se réapproprier les compétences ;
- ils portent la parole des collectivités et sont reconnus lors des assises de coopération décentralisée, quelques soient les modes de fonctionnement.

**Intervention 2 – Madame Valérie DUMONTET, Vice-présidente du Département de l'Aude, Présidente du groupe-pays Liban :**

Monsieur le Secrétaire d'Etat, vous l'avez rappelé, il y a un enjeu sur les ODD qui est international. J'étais lundi matin au rendu du rapport du Comité 21 sur l'enjeu de l'appropriation des ODD qu'on peut traduire par la localisation ou la territorialisation des ODD. C'est donc un enjeu pour les collectivités françaises d'évolution des politiques

publiques, et les ODD peuvent être des indicateurs de pilotage, de stratégie, de management de projet, entraînant le décloisonnement, le mode projet, et qui font évoluer la façon de pratiquer les politiques publiques en France. Il a été noté aussi que les collectivités territoriales qui sont en coopération décentralisée peuvent s'en servir pour avancer dans la localisation des ODD, et cela dans un échange de pair à pair. C'est ainsi que cette coopération décentralisée nourrit un engagement international.

Aujourd'hui, les groupes-pays sont en train d'évoluer : il faut se servir de ces espaces, de leur transversalité, pour travailler sur la question de la localisation des ODD. Il s'agit d'outils pertinents pour observer les clefs de réussite, les bonnes pratiques, mesurer les changements impulsés par l'atteinte des ODD et notamment en ouvrant et en faisant en sorte qu'on ne réduise pas les ODD à une vision environnementale.

On assiste, sur tous les aspects, à la gouvernance pluri-acteurs, multi niveaux, l'articulation ascendante et descendante des politiques et la mobilisation des acteurs sur les territoires. Le territoire, que ce soit le territoire partenaire à l'étranger ou la collectivité française, peut à travers la coopération décentralisée poser ces indicateurs à la fois comme des suivis de projet et aussi de contributions des territoires à l'atteinte des ODD. Ce sera la position de la France lors du Forum Politique de Haut-Niveau de septembre 2019, à l'ONU, dont un des premiers actes sera en juillet. C'est aussi toute la question du renforcement des capacités des autorités locales à prendre leur place de gouvernance territoriale (ODD 17), qui est aujourd'hui au cœur des groupes-pays, et de la façon dont on peut se servir de nos expérimentations locales pour nourrir ces indicateurs et cette matrice commune de développement. C'est ainsi, la réussite de micro-projets, petits projets et participation à une vision macro du développement durable.

### **Intervention 3 – Monsieur Jean ROATTA, Adjoint au Maire de la Ville de Marseille, délégué aux relations internationales et à la coopération euro-méditerranéenne, Président du groupe-pays Maroc :**

Monsieur le Secrétaire d'Etat, merci d'être présent. Avant de vous poser les questions, je voudrais remercier Monsieur Roland RIES et Madame Geneviève SEVRIN, car si nous sommes ici réunis, nous le devons à l'organisation de Cités Unies France. Monsieur le Ministre, vous avez fait allusion aux groupes d'amitié à l'Assemblée Nationale. J'ai eu l'honneur de présider, pendant plus de 15 ans, le groupe d'amitié France-Maroc. C'est vrai qu'ils existent, mais le système de parallélisme ne me plaît pas tant, car les parallèles ne se rejoignent jamais. Nous y étions, avec Rudy SALLES, et avons une satisfaction d'être bien reçus.

Cependant, dans les groupes-pays à Cités Unies France ce n'est pas pareil, leurs membres sont des collectivités.

La coopération décentralisée, c'est une coopération à dimension humaine. Les expériences que nous devons avoir les uns avec les autres doivent faciliter la tâche du Ministère, car nous sommes là rapidement, nous avons une efficacité qui doit être prise en considération. Comment donner une place aux collectivités et surtout, comment voyez-vous ce maillon essentiel de la politique française, cette coopération internationale? Comment allez-vous donner les moyens à Cités Unies France de faire encore plus dans ce domaine ?

**Intervention 4 – Monsieur Georges MORIN, Conseiller municipal, délégué à la coopération méditerranéenne, Ville de Gières, Président du groupe-pays Algérie, trésorier de Cités Unies France :**

Monsieur le Secrétaire d'Etat, vous faisiez allusion à Bernard STASI tout à l'heure, et j'ai le souvenir qu'il y a 20 ans nous étions avec lui à Alger pour relancer la coopération entre les villes de France et d'Algérie. Je me réjouis de ce que vous avez dit concernant votre volonté, et donc la volonté du gouvernement, d'associer plus étroitement les parlementaires et les élus locaux, des gens qui sur le terrain connaissent bien la force des relations internationales. C'est un vrai combat, nous sommes des gens qui avons dû lutter longtemps contre l'administration centrale qui voyait d'un mauvais œil les collectivités se mêler des relations internationales. Les choses ont bien avancé, mais il y a encore certaines tensions ; il va falloir les analyser, parce qu'elles sont dommageables à l'Etat comme aux collectivités locales. Tout le monde reconnaît l'expertise des élus locaux en matière d'administration locale, de gouvernance et de tous les sujets qui concernent nos concitoyens en France et à travers le monde, dans les domaines de la culture, de l'économie etc. Comment peut-on davantage associer les élus locaux, présidents de groupe-pays, à l'agenda officiel français ?

J'ai eu la chance, lors du dernier quinquennat, d'être associé à la visite du Président Hollande, en 2012, à Alger. J'ai été invité à participer aux 4 conseils des ministres franco-algériens qui ont eu lieu à Alger et à Paris. Cela a été extrêmement important car on a rencontré beaucoup de ministres, auxquels on n'a pas accès facilement, et on a pu faire passer un certain nombre de messages.

De plus, vis-à-vis des autorités du pays dans lequel on va, le fait d'être associé au déplacement du Président de la République et du Premier ministre est quelque chose qui valorise notre rôle. Je pense donc que c'est très important. De ce fait, comment faire pour pérenniser cette pratique qui s'est installée petit à petit ?

**Réponse de Monsieur Jean-Baptiste LEMOYNE :**

Merci pour toutes ces contributions. En quelques mots : Monsieur Rudy SALLES, qui s'occupe du groupe-pays Russie évoquait le rôle que jouent les collectivités en terme de relai technique, de mutualisation. Je souhaite également ajouter un autre rôle : je pense que quand les relations sont complexes entre les pays, les groupes-pays ont aussi un rôle à jouer. En effet, on voit bien que les coopérations concrètes se poursuivent. C'est tout l'esprit du Dialogue du Trianon qui a été lancé par les Présidents Macron et Poutine, il y a un an. Le Dialogue vise à faire en sorte qu'un certain nombre d'acteurs de la société civile, du monde entrepreneurial et associatif, puissent illustrer la permanence des liens. Je me demande si vous y êtes associés d'une façon ou d'une autre, et je veux bien m'assurer que vous puissiez être partie prenante de ce moment important. Il y avait eu, je crois, un colloque sur la ville durable auquel vous aviez participé.

S'agissant des assises de coopération décentralisée, elles tiennent un rôle important, même si parfois les agendas et les calendriers dérapent pour des raisons de situation politique interne, leur tenue est toujours un moment fort dans la relation qui se caractérise souvent par la venue du chef d'Etat du pays concerné ou du Premier ministre.

Naturellement, ces assises de coopération décentralisée ont une place importante dans le dialogue entre les Etats.

Je souhaite continuer ma réponse autour du rôle des collectivités, en répondant à Messieurs Jean ROATTA et Georges MORIN. Il y avait cette référence à l'association des collectivités aux manifestations officielles de relations entre les pays. Je peux témoigner : lors de la venue du Premier Secrétaire du Vietnam, il y a quelques semaines, le Président de la République avait convié autour de la table un des maires d'une commune francilienne qui a des relations très fortes avec le Vietnam. Je crois que nous devons continuer dans cette logique, et lorsqu'il y a des déplacements, pouvoir donner une place dans les délégations à des représentants.

D'ailleurs pour une plus grande efficacité et pour s'assurer que l'on sera au rendez-vous des résultats et de votre association effective, je me tourne vers Madame l'Ambassadeur pour que nous puissions mettre en place cela. Il est indispensable que nous fassions un tableau Excel, très utile, avec tous vos groupes-pays, les responsables de ces groupes-pays, et que nous mettions également en face les présidents des groupes d'amitié pour qu'ils se rencontrent. Cette base de données doit être utilisée par notre service du protocole au Quai d'Orsay, qui organise toutes les visites, de telle sorte qu'ils aient systématiquement accès à l'information. Je pense que cela fait partie des outils très pratiques qu'on a besoin de mettre en place. Je crois qu'on peut amorcer une nouvelle dynamique, en vous associant, dès la fin du mois d'août, à cette Conférence des ambassadeurs. Je crois que cela ne s'est jamais fait, et c'est le gage de ma volonté sincère qu'on puisse progresser et faire en sorte que vous ayez une place plus imminente dans cette opération.

Madame Valérie DUMONTET évoquait le rôle des collectivités locales dans la mise en œuvre des ODD. Encore une fois, je me félicite de tout cela, car il y a un phénomène d'appropriation qui n'est pas encore évident, et je pense que dans nos collectivités, si vous n'êtes pas les messagers de ces ODD, il y a fort à parier qu'ils n'irrigueront pas l'ensemble des politiques. On doit systématiquement penser ODD dans l'élaboration du budget, dans la mise en place d'un certain nombre d'indicateurs et dans l'ensemble des politiques.

Je veux de ce point de vue remercier un des vôtres, Monsieur Akim OURAL, qui m'a rendu hier un rapport sur les villes intelligentes partagées, très intéressant en terme de fonctionnement de la ville intelligente de demain. Les collectivités françaises ont des pratiques et des valeurs à faire valoir. Quand on parle de ville intelligente, et c'est l'avenir, il y a un modèle asiatique, très étatique, où la ville intelligente est mise au service de l'Etat. Il y a également un modèle américain, où il y a beaucoup de liberté, à l'excès, en terme d'utilisation des données. Je crois qu'il y a une vraie voix française ou européenne qui se nourrit de notre histoire, d'un certain humanisme. Je pense qu'il y a un modèle spécifique français/européen à valoriser, puisqu'on est souvent sollicité pour apporter un point de vue de la part de nos pairs des autres continents. Continuons donc tous ces combats ensemble.

**Intervention 5 – Madame Liliane ANDRES, Conseillère municipale, Ville d’Erstein, Présidente du groupe-pays Cameroun :**

Bonjour Monsieur le Ministre. Vous parliez de la motivation des élus à œuvrer pour le développement.

Le silence du Comité Interministériel de la Coopération Internationale et du Développement (CICID) sur l’éducation au développement et à la solidarité internationale nous semble dommageable.

Pourtant, il apparaît plus que jamais indispensable de réaliser un travail de construction d’une véritable culture de coopération et de solidarité internationale, seule fondation sociale et sociétale d’une politique d’ouverture internationale de la France. Là encore, il nous semble important de noter que les collectivités sont les premiers acteurs, en France, à financer, soutenir et initier ce type d’actions.

Monsieur le Secrétaire d’Etat, quel soutien le gouvernement entend-il donner aux actions d’éducation au développement et à la solidarité internationale ?

**Intervention 6 – Monsieur Guy-Michel CHAUVEAU, Ville de La Flèche, Président du groupe-pays Mali :**

Les coopérations entre la France et le Mali sont nombreuses, mais elles sont également nombreuses avec les autres pays du Sahel. Malgré les difficultés rencontrées, les collectivités font beaucoup d’efforts, puisqu’elles mettent en relation des réseaux, des hommes et femmes, des associations, mais aussi des territoires en relation très forte, et cela perdure. Aujourd’hui, nous sommes engagés dans le processus des accords d’Alger, comme l’avaient fait nos prédécesseurs pour le Mali, la décentralisation, l’appui à la gouvernance, le co-développement. Mais également pour l’aide à l’expertise technique. Nous avons reçu, il y a quelques semaines, les directeurs des nouvelles agences du développement régional du Mali.

Pourtant, nous souhaitons maintenir une action emblématique, singulière, de territoire à territoire, en appui à la gouvernance, en renforcement des compétences, en développement de l’expertise technique...

Une dynamique Sahel est d’ailleurs en cours de structuration au sein de Cités Unies France, mais sans moyens humains et financiers, elle a peu de chance de réussir.

Pensez-vous possible, Monsieur le Secrétaire d’Etat, d’identifier des moyens spécifiques, notamment d’accéder aux appels à projets de la DAECT, et des financements de l’AFD, compte tenu aussi de ses restructurations avec les nouveaux moyens mis en place dans le cadre de l’Aide Publique au Développement ces dernières années ?

**Réponse de Monsieur Jean-Baptiste LEMOYNE :**

S’agissant des appels à projets, le CICID du 8 février dernier, sous l’autorité du Premier ministre, a décidé que les fonds destinés au soutien à l’action extérieure des collectivités territoriales (AICT) seraient doublés d’ici 2022. Un certain nombre de systèmes de cofinancements va être abondé, à votre attention, à la délégation pour l’Action extérieure des collectivités territoriales. Madame l’Ambassadeur est pleinement à votre disposition pour rentrer dans le vif du sujet. Des moyens sont dédiés pour augmenter cette

coopération. On a une APD qui passe moins par les collectivités et moins par les ONG. On a 4% de notre aide qui transite par les ONG, là où la moyenne de l'OCDE est plutôt autour de 12-15%. On a besoin de beaucoup plus nous appuyer sur le principe de subsidiarité, sur les acteurs de terrains que vous êtes, qui peuvent démultiplier cette ambition pour le développement. Je voudrais vous remercier, car j'ai bien vu qu'à travers le groupe-pays Mali, il y avait aussi une dynamique autour du Sahel. On va vraiment montrer en puissance dans ce qu'on appelle l'Alliance pour le Sahel, qui est le pilier développement, pour y apporter une réponse sécuritaire.

Il faut qu'il y ait du développement. Dans les prochaines semaines et prochains mois nous allons être amenés à monter en puissance avec l'AFD qui anime ce volet. On a besoin de projets concrets qu'on peut identifier à travers vos coopérations, pour obtenir des résultats tangibles. On le voit, les jeunes prennent non pas la route de la liberté, mais la route des nécessités et parfois, au bout de cette traversée, ils sont confrontés à la mort. Merci donc pour l'action au Sahel.

Au sujet de l'éducation au développement, je n'ai pas de réponse toute faite, et plutôt que de vous donner une réponse 'langue de bois', je préfère faire l'écho de votre préoccupation auprès de Monsieur Jean-Michel BLANQUER, Ministre de l'Education sur : « Comment dans les programmes, dans la façon dont est construite la scolarité, cette solution peut être mieux évoquée, mieux promue ? » Elle doit devenir un automatisme et quelque chose doit être fait dans le cadre de l'éducation à la citoyenneté.

#### **Intervention 7 – Monsieur Jean-Louis TESTUD, Adjoint au Maire de la Ville de Suresnes, Président du groupe-pays Haïti :**

La loi n° 2014-773 du 7 juillet 2014, d'orientation et de programmation relative à la politique de développement et de solidarité internationale, dispose que la finalité de la politique de développement et de solidarité internationale de la France est de promouvoir un développement durable dans les pays en développement, dans ses trois composantes : économique, sociale et environnementale. En appui à cette ambition, le CICID du 8 février dernier a notamment annoncé le doublement, d'ici 2022, des financements de l'APD, transitant par les collectivités françaises.

Parallèlement à cela, la loi n°2018-32 du 22 janvier 2018, de programmation des finances publiques pour les années 2018 à 2022, a fixé aux collectivités de nouvelles modalités de contribution à la maîtrise des dépenses et à la réduction du déficit public, pour limiter à 1,2 % la hausse annuelle de leurs dépenses de fonctionnement.

Qu'il s'agisse d'appels à projets ou de gestion de projets pour le compte de tiers, la loi de programmation des finances publiques de janvier 2018 impose aux collectivités françaises que l'intégralité des nouvelles dépenses de fonctionnement soit financée par redéploiement. Et donc, pour maintenir la trajectoire contractuelle de leur budget, les collectivités devraient désormais accompagner l'arrivée d'une recette extérieure nouvelle (DAECT, FICOL, Europe), d'une diminution, pour le même montant, des crédits affectés à d'autres projets. Demain, et dans un contexte budgétaire contraint, les dépenses à l'initiative des collectivités, liées à l'international, seront sans doute les premières impactées par la mise en œuvre des contractualisations, phénomène qui sera

aggravé par l'impossibilité d'encaisser des subventions, françaises et européennes, pour financer les actions.

Nous sommes face à une situation contradictoire, car on ne pourra pas intégrer de nouveaux projets si on ne peut pas les inclure dans les dépenses qui sont contraintes. Ce qu'on souhaiterait, c'est que le gouvernement fasse une directive au préfet pour que toutes les dépenses liées aux collectivités territoriales pour la décentralisation soient sorties de cette masse de dépense contrainte. Cette question ne demande pas d'investissement financier, mais représenterait une sortie des contraintes qui nous permettrait d'amplifier nos programmes ; sans elle, on observerait une disparition à long terme de la coopération décentralisée.

Ce sont des sénateurs que vous avez bien connus, André SANTINI, Jacques OUDIN et Michel DELEBARRE, qui ont créé le 1% déchet et 1% eau. Dans cette optique, pourquoi ne pas réfléchir à développer d'autres 1% ? Notamment 1% « coopération décentralisée » ? Cela éviterait les débats politiques et permettrait d'avoir une masse et une efficacité. On en a besoin si on veut créer une solution durable pour les migrants. Il faut faire du développement, il faut accélérer la coopération vers les états africains comme le font nos collègues pour le Mali et autres.

**Intervention 8 – Monsieur Jérôme TEBALDI, Adjoint au Maire, Ville de Tours, Président du groupe-pays République de Corée :**

Monsieur le Ministre, cher Roland, avant mon propos, je souhaiterais vous rappeler l'importance pour la Ville de Tours d'être adhérente à Cités Unies France.

Il faut savoir convaincre sur l'action internationale dans nos collectivités et ce n'est pas toujours très facile.

Nous avons effectivement accueilli l'annonce du CICID comme la marque d'un geste de confiance dans la capacité des collectivités territoriales françaises à mobiliser notre expertise pour une action internationale renforcée, aux côtés de l'Etat.

Le télescopage avec la Loi de programmation des finances publiques nous inquiète fortement et remet en cause l'avenir de l'AICT.

Face à ce constat, Monsieur le Secrétaire d'Etat, quelle réponse l'Etat entend apporter pour éviter cette fin annoncée de la coopération décentralisée ?

**Réponse de Monsieur Jean-Baptiste LEMOYNE :**

Pour répondre à Monsieur TEBALDI sur le sujet financier, budgétaire, il y a également une nouvelle méthode. J'ai connu en tant que maire d'une intercommunalité de 17 000 habitants, des dotations qui, entre 2010 et 2017, ont systématiquement baissé, année après année, pour tout gouvernement confondu. Ici, la démarche a été différente, puisqu'elle est de maintenir l'enveloppe de 2018 au niveau 2017 (avec même 300 millions d'euros de plus). Ce n'est pas toujours vu dans les budgets car, même si les enveloppes nationales sont restées au niveau de 2017, en réalité il y a une très grande variété de situations. Il y a des communes qui ont gagné et d'autres qui ont perdu. La nouvelle méthode n'était pas de faire une baisse de dotations, mais plutôt d'avoir une

démarche contractuelle pour avoir un ralentissement de la hausse, à hauteur de 1,2% pour les 322 plus grosses collectivités.

Sur les mécanismes qui relèvent du 1%, on évoquait la Loi Oudin et un certain nombre de dispositifs législatifs : eau, énergie, déchets. Ces budgets ne sont pas concernés, car il s'agit de budgets annexes. Je suis ouvert à ce qu'il y ait une démarche pour le signaler au préfet et que dès lors qu'il y a des contrats, il y ait un dialogue qui s'instaure pour le suivi du respect du 1,2. En cas de dérapage, il y aurait une clause de rendez-vous pour faire en sorte que soient signalées des recettes pour lesquelles vous faites « boîte aux lettres ». En effet, vous allez chercher des fonds au niveau européen ou au niveau de l'AFD, qui sont réaffectés à des actions concrètes. Il est donc de bon sens de signaler dans la discussion qui s'engage avec le représentant de l'Etat que ces éléments doivent être pris en compte. Il ne s'agit pas d'une dépense nouvelle de fonctionnement, mais au contraire que vous avez été efficace dans la recherche de recettes. Par conséquent, je suis favorable à ce qu'on entame cette démarche. Je vais porter cette demande au niveau du gouvernement, en espérant être suivi et obtenir les arbitrages nécessaires. Je ne peux pas m'engager devant vous, mais je peux m'engager sur ma volonté et ma détermination à porter le sujet.

Monsieur Jean-Louis TESTUD évoquait l'idée d'un 1% obligatoire. Je suis comme vous un élu local, je sais que les élus locaux sont toujours réticents à ce qu'on leur impose des obligations. Je pense donc que l'intention est généreuse, mais un certain nombre de nos collègues auraient du mal à vivre cela. C'est un paradoxe. Ce qui doit être étudié, en revanche, c'est la possibilité d'engager les démarches auprès de Madame Élisabeth BORNE, Ministre des Transports, car un certain nombre d'autorités organisatrices des transports souhaiterait peut-être élargir la limite du 1% au segment transport, sur une base de volontariat. S'il y a des volontaires, travaillons-y. Cela mérite d'être examiné et pourrait ajouter une corde à l'arc de la coopération, ainsi que des moyens supplémentaires. Monsieur Jean-Louis TESTUD étant président du groupe-pays Haïti, je lui signale que Haïti sera l'invité du prochain festival du film francophone. Par ailleurs, je salue Suresnes et l'action exemplaire impulsée par une de ses élues, Madame Beatrice DE LA VALETTE, notamment avec la Tunisie, pour intervenir en matière de formation des élus. Il y a eu des élections municipales, et vous avez vu que la première femme maire de Tunis a été élue. Tout cela est porteur d'espoir.

### **Conclusion - Monsieur Roland Ries :**

Merci, Monsieur le Ministre, d'avoir répondu avec patience et précision aux interpellations des uns et des autres. A mon tour, je voudrais souligner combien l'intervention sur les finances publiques et sur le pacte financier est aujourd'hui essentielle pour l'action internationale des collectivités territoriales. Je crois que la bataille a été gagnée, notamment au moment de la COP 21. Personne ne conteste plus le principe de l'AICT ou de la coopération décentralisée. L'Etat souhaite qu'il puisse y avoir une complémentarité entre l'action diplomatique et l'action des collectivités locales au plus proche des populations. Il ne faudrait pas que ce pas important soit mis en difficulté par la règle du 1,2%. Cela a été un débat difficile, avec des arguments solides. J'en ai parlé au Premier ministre à l'occasion des Assises de France urbaine, à Dijon, il y

a quelques semaines. Il avait conscience de cela et m'a renvoyé bien évidemment sur la clause de revoiture dont vous avez parlé. Il a cité un exemple où les dépenses de fonctionnement devaient être sorties du maximum 1,2% d'augmentation : la GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations). Il y a toutefois d'autres dépenses qu'il conviendrait de sortir du calcul.

Je pense, par exemple, à l'accueil des migrants. La question des migrations est une question de l'Etat, et il faut sortir du « ping-pong » consistant à se renvoyer la responsabilité. Avec des collègues, nous avons dit être prêts à le faire, mais si ces dépenses spécifiques à l'accueil des migrants figurent à l'intérieur des 1,2%, beaucoup vont se décourager. Cette situation ne va pas s'arrêter demain, et il ne faudrait pas qu'il y ait de contradiction entre cette volonté de notre part de travailler en partenariat étroit.

Je fais confiance à la clause de revoiture, mais sur l'action internationale, merci d'essayer de plaider et de peser de tout votre poids, car il en va de l'avenir de l'action internationale des collectivités locales à un moment où il ne faudrait pas que certains se découragent. Essayons de sortir ces dépenses du calcul de 1,2%.

\*\*\*

**Ouverture des Rencontres avec Roland RIES, Président de Cités Unies France et Maire de Strasbourg, Ramon JAVIER MESTRE, Président de Mercociudades, Maire de Cordoba (Argentine), Emilia SAÏZ, Secrétaire générale de Cités et Gouvernements Locaux Unies (CGLU), Jérémie PELLET, Directeur général délégué, Agence française de développement**

### Monsieur Roland RIES ouvre ces Rencontres :

On est déjà entré dans le vif du sujet, avec une ouverture sous une autre forme. Nous allons maintenant ouvrir ces rencontres de manière officielle, toujours sous la direction de Madame Geneviève SEVRIN.

Bienvenue à toutes et à tous pour cette 9<sup>e</sup> édition des Rencontres de l'Internationalisation des Collectivités Territoriales. Bienvenue à Monsieur le Ministre, aux Ambassadeurs, aux élus locaux, aux réseaux de collectivités, aux associations, aux ONG, aux entreprises aussi qui sont là, aux institutions services de l'Etat, et un remerciement tout particulier à la délégation pour l'Action extérieure des Collectivités Territoriales du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères. Je remercie également à l'Agence Française de Développement, le réseau européen PLATFORMA et le réseau international CGLU.

Cette journée doit permettre des échanges aussi directs que possibles. Nous en avons eu un premier aperçu avec les questions au Ministre. Je me réjouis que cette 9<sup>e</sup> édition des Rencontres AICT ait pu être organisée dans de bonnes conditions. Je remercie particulièrement Geneviève Sevrin qui s'est beaucoup investie avec toute son équipe de Cités Unies France dans cette organisation. Cette année est marquée par un double sceau. C'est une année de transition car nous préparons pour l'année prochaine le 10<sup>e</sup> anniversaire de ces Rencontres. Le double sceau c'est d'abord une mise à l'honneur de l'Amérique Latine, et je suis ravi d'accueillir Monsieur Jamon Javier Mestre, Maire de Cordoba en Argentine et président du réseau Mercociudades, avec qui Cités Unies

France va signer un protocole de partenariat. Les relations entre les collectivités françaises et sud-américaines sont anciennes. Cette journée est l'occasion de les redynamiser. En 2008, nous avons réactivé à Cités Unies France un groupe-pays Argentine. Nous avons beaucoup de discussions et d'échanges avec le réseau Mercocuidades et le réseau Al-Las, qu'il s'agisse de questions d'internationalisation des territoires, mais aussi de la mise en œuvre des ODD dont nous avons parlé tout à l'heure, et des réponses apportées au déficit climatique dans ce cadre là.

Nous aurons ainsi l'occasion d'échanger avec les villes de Mexico et de Quito tout au long de la journée. De plus, demain toute la journée en Mairie de Paris, les collectivités européennes et Sud-américaines échangeront sur leurs attentes respectives, les expertises qu'elles développent et les pistes de meilleure coopération entre nous.

Le deuxième accent est mis aujourd'hui sur la question des ODD, dans un contexte d'urbanisation croissante, en se posant la question sur la place réelle des collectivités, leur rôle spécifique dans l'atteinte de ces 17 objectifs, notamment l'objectif 11 et l'objectif 17. Ce sera l'occasion de démystifier ces ODD. On en parle souvent, mais de façon un peu générale. Ces ODD ne sont pas des nouveautés. Bien avant 2015 et leur officialisation par l'ONU, ces objectifs dont le développement durable de nos agglomérations, la lutte contre le réchauffement climatique et les problèmes liés à l'environnement, existaient. La rencontre à New-York sera également importante. Cités Unies France sera présente à ce Forum Politique de Haut Niveau, aux côtés des collectivités françaises. Il est important de faire ce point d'étape sur les ODD et l'AFD, ici représentée par Monsieur Jérémie Pellet, directeur exécutif de l'AFD, est évidemment appelée à s'exprimer sur ce sujet.

J'ai le plaisir d'accueillir également Emilia Saïz, Secrétaire générale de CGLU. CGLU est l'organisation qui est notre grande sœur. C'est elle qui s'occupe de l'internationalisation des collectivités territoriales au niveau planétaire.

Il reste à souhaiter une journée d'échanges, de libre expression, de promotion de la coopération décentralisée, et plus généralement de l'action internationale des collectivités territoriales.

### **Monsieur Javier Ramon Mestre, Maire de Cordoba, président du réseau Mercocuidades**

Bonjour. Merci à Monsieur le président de Cités Unies France Roland Ries, à PLATFORMA, au réseau AL-Las, à la Mairie de Paris, aux élus locaux, aux différents représentants d'institutions, de réseaux, de gouvernements locaux et régionaux. C'est un plaisir d'être présents parmi vous en ce jour. En tant que président de Mercocuidades et Maire de Cordoba en Argentine, participer à cet événement est important et significatif, dans un monde où les gouvernements locaux et régionaux doivent acquérir d'avantage d'importance.

Mercocuidades est un réseau de villes d'Amérique Latine. C'est un réseau qui a beaucoup d'activités et de participation, avec une présidence qui tourne tous les six mois entre les différents préfets, maires des différentes villes de différents pays. Il ne s'agit pas uniquement des capitales, ce qui est important car 80% de la population mondiale vit

dans les villes. Nous pensons que l'internalisation des agendas doit être en priorité les agendas des villes et les relations avec les autres réseaux de collectivités.

Mon père a également été maire, gouverneur et ministre en Argentine. Dans les années 1980, il a rencontré Pierre Mauroy, ancien Maire de Lille, quand ils étaient sénateurs. Il fait parti de ceux qui ont laissé un héritage au niveau de la décentralisation qui est un des piliers des actions qui doivent être mises en place. Nous devons travailler pour renforcer les synergies dans ce sens. Cette coopération n'est pas nouvelle. Quand nous avons assumé la présidence de Mercocuidades, nous avons rencontré l'ambassadeur de France. Nous avons pu promouvoir différents types d'activités et la participation très importante sur les transports, la technologie, la culture et la gouvernance. La possibilité de ratifier toutes ces actions que nous étions en train de développer dans le temps, depuis Cordoba, avec Mercocuidades, avec Cités Unies, va sans doute nous aider à fortifier l'agenda global des différentes villes dans le monde. Notre participation dans plusieurs instances nous a permis de rencontrer divers acteurs, et faire entendre l'agenda prioritaire de nos villes, et la nécessité d'écouter les villes, pour ainsi fortifier notre agenda.

Les défis des ODD portent également sur la localisation de l'agenda 2030, dans un objectif qui va au delà de l'ODD 11, pour transformer notre monde sans que personne ne reste en arrière. Nous avons travaillé sur un agenda de genre dans notre réseau. Nous avons un travail très important, et je souhaite féliciter ceux qui vont participer aux différents ateliers, conférences, avec des amis de différents pays. Tout ce qui est en lien avec la thématique du genre a un grand intérêt pour nous, tout comme la mobilité humaine et le droit à la citoyenneté. Tout cela a un lien avec les échanges, la participation et la force que nous avons à apporter à nos citoyens. Ce sont des problématiques que nous devons aborder en tant qu'intendants à la gestion publique de la ville. Nous devons garantir le droit collectif à vivre dans des villes justes, inclusives et durables. Dans cette optique, un des axes transversaux est d'inclure la perspective de genre dans toutes les politiques publiques urbaines. De plus, je pense que débattre est important. Nous sommes un pays d'immigrants, et nous écoutons aujourd'hui les débats des européens sur les questions migratoires. Nous recevons à beaucoup de citoyens du monde entier, et récemment beaucoup de citoyens qui fuient ce qu'il se passe en Syrie. Nous devons donc donner plus d'opportunités et des contextes inclusifs. Nous avons une grande responsabilité et une fierté de pouvoir être réellement solidaires. Nous nous positionnons depuis une vision d'accueil en travaillant sur une ville inclusive, d'autant plus aujourd'hui, avec ce qu'il se passe dans le monde. Les citoyens de Cordoba sont passionnés par la participation citoyenne. Nos politiques cherchent à garantir la gouvernance, pas seulement au niveau politique. A Cordoba, nous avons été pionniers au niveau de la participation citoyenne en Argentine. Nous comprenons que le chemin vers la gouvernance passe par un processus de construction de politiques publiques basées sur la participation citoyenne, dans la connaissance des différents besoins et d'apporter des solutions aux besoins et démarches qui se réalisent en relation avec les ODD. Nous nous compromettons à ce qu'il soit possible de s'approprier des agendas à l'écoute des villes, grâce à la participation active et directe dans la prise de décisions, afin de donner plus de force au contexte et ainsi pouvoir encourager cette territorialisation participative et inclusive. Je voudrais avant tout vous dire qu'en Amérique Latine et à Cordoba, il y a une participation importante des citoyens à travers la santé, les écoles, les jardins, les enfants, etc.

Nous en faisons une ville qui est inclusive en travaillant en proximité des voisins, et cette proximité qui permet de développer les ODD. Nous sommes convaincus que c'est à travers ces expériences que les gouvernements locaux peuvent se développer dans le monde, par la gouvernance du développement social et la participation citoyenne. Les politiques doivent être à disposition des habitants. Nous sommes en chemin, pour un travail de manière permanente. Nous ne nous occupons pas seulement de créer, mettre en place et résoudre des inconvénients, nous sommes aussi à l'écoute.

Nous voulons vous remercier pour cette invitation et nous engager de nouveau avec CGLU et Cités Unies France, pour que les villes puissent être entendues et que nous puissions continuer d'avancer pour l'atteinte de ODD.

**Madame Emilia SAÍZ, Secrétaire Générale de Cités et Gouvernements Locaux Unis**

Bonjour, c'est un plaisir d'être là. Je suis ravie car cette rencontre représente les valeurs de CGLU, de la solidarité et la création ensemble. Nous sommes en train de voir notre monde évoluer, d'une manière qu'on ne comprend pas toujours ou qui ne répond pas aux visions qu'on peut en avoir au niveau local, au niveau individuel. C'est ce que je voudrais transmettre. Les discussions semblent parfois générales et loin de notre réalité, mais l'agenda international est quelque chose qui nous touche tous. C'est très proche de ce que l'ont doit faire chaque jour et de ce que les élus locaux ont comme responsabilité.

Nous devons comprendre la localisation de l'agenda comme l'opportunité de donner forme à cet agenda international depuis les réalités locales car c'est à ce niveau que nous retrouvons l'humanité et les valeurs. Les discussions se déroulant au niveau mondial donnent parfois l'impression que nous ne sommes pas concernés localement. Cependant, nous avons bien quelque chose à faire. Nos travaux changent, les achats que nous faisons viennent de très loin, nos données et goûts deviennent des informations des grandes entreprises et enfin, nous oublions que nous pourrions être dans une barque en Mer Méditerranée et que nous aimerions qu'on nous sauve. Toutes ces choses nous paraissent très lointaines. Pour les rendre plus proches, il est nécessaire de se les approprier au niveau local. Ainsi, au sein des valeurs locales et depuis l'échelle humaine, il faut influencer les agendas internationaux. Nous n'avons pas toutes les réponses, mais ces réponses doivent partir de valeurs autres que la souveraineté, la sécurité ou mettre les frontières au dessus de tout.

L'agenda international doit être un agenda qui nous donne espoir. Il me semble que l'agenda 2030, les ODD et l'accord de Paris constituent un agenda plein d'espoir. Cet agenda trouve place dans un moment où nous nous replions sur nous même pour défendre nos propres intérêts. Il s'agit de se mettre d'accord pour travailler vers un objectif commun. Il faut aujourd'hui que les Etats membres comprennent que ce n'est pas quelque chose qu'ils peuvent faire seuls et que nous ne sommes pas là uniquement pour implanter ce qu'ils décident. Nous sommes ici pour aider à rendre ces agendas réels. C'est ce que nous allons apporter à New-York en juillet. CGLU coordonne la représentation des réseaux des collectivités territoriales dans le monde à ce Forum

Politique de Haut Niveau. Il est très important pour nous d'avoir cet espace, mais il est encore plus important que les relations entre les gouvernements locaux et les gouvernements nationaux s'accordent avant d'arriver à ce forum. C'est dans les pays qu'il faut travailler pour ensuite le partager là-bas. Le Forum doit nous aider à comparer des données, voir ce qu'on fait bien ou mal et surtout, avoir des discussions de politiques réelles et non pas uniquement raconter ce qui a été fait et les objectifs atteints. C'est la responsabilité que j'ai en tant que responsable de ce réseau.

Il faut apporter cette conscience de l'environnement international, dire que nous sommes ici pour apprendre et améliorer les choses, mais aussi pour les diriger et orienter. Il faut mettre en avant le fait que l'AICT, c'est aussi anticiper et faire face aux changements et aux transformations des modèles. Nous allons affronter les transformations dans les modèles économiques. Il faut revoir ces modèles dans lesquels les gouvernements nationaux prennent des décisions sur des choses qui impactent fortement le niveau local et dans lesquels les grandes entreprises ont plus d'influence sur la vie des citoyens que les décisions des collectivités. Pour cela il va falloir qu'il y ait un changement d'acteurs. Il y a des niveaux dans lesquels la subsidiarité doit avoir plus d'importance. Nous devons changer notre relation avec la planète, en repensant le transport par exemple. Dans ces trois axes de transformation, les gouvernements locaux ont beaucoup à faire. Ils sont le plus près des citoyens et peuvent ainsi le discours à échelle humaine. Notre futur doit être entre nos mains et pas dans celui de l'intérêt des multinationales. C'est pour cela que je suis ici aujourd'hui : pour que notre travail de chaque jour, et l'opportunité que nous donne cet agenda global 2030, arrive jusqu'aux citoyens et nous aide à les rendre chaque jour plus heureux.

**Monsieur Jérémie Pellet, Directeur Général adjoint, Agence Française de Développement**

Mesdames, Messieurs, Monsieur la Président,

Je me réjouis des perspectives que vous avez tirées pour cette belle association qu'est CUF. Je pense qu'il est important dans un contexte dans lequel l'internationalisation des territoires est une priorité, et dans lequel le gouvernement a souhaité renforcer son action en faveur de l'Aide Publique au Développement, avec comme vous le savez une ambition forte, qui est de consacrer 0,55% du revenu national à l'APD d'ici à 2022. Cela représente, sur 100 euros de richesse créée, 55cts pour aider les pays du sud et le développement. Deux-tiers de cet accroissement sera porté par l'aide bilatérale et par sa principale plateforme : l'AFD. Dans ce contexte où nous avons une mission d'accompagnement de l'AICT, il est important que nous puissions nous appuyer sur des partenaires forts, et le principal de ces partenaires est évidemment CUF.

Ce que nous avons souhaité dans le cadre de cette semaine de l'AICT, c'est que les membres de Cités Unies France puissent bénéficier d'un appui porté par l'AFD et la direction de l'action extérieure des collectivités locales du MEAE. Il s'agit d'un appui pour de monter des projets, planifier une stratégie à l'international et construire des projets de coopération décentralisée, afin d'aller vers la territorialisation participative et

inclusive, comme l'a qualifiée Monsieur Javier Ramon Mestre. Qu'est-ce qui motive l'AICT ? La solidarité, la volonté d'échanger autour de problématiques communes sur le développement durable, la volonté de projeter son savoir-faire et d'accompagner l'internationalisation de ses entreprises et ONG. Toutes ces raisons sont légitimes et justifient une spécificité française, qui est l'implication forte des collectivités locales sur ces problématiques d'action extérieure. Notre souhait est de les renforcer et les accompagner. On peut rappeler ce que nous avons fait sur le continent Sud-américain : C'est un territoire nouveau pour l'AFD car nous avons commencé à y intervenir seulement au début des années 2000. C'est un territoire sur lequel nous avons eu une croissance extrêmement forte. Nous avons commencé avec le Mexique, le Brésil et puis depuis 2013 on « ouvre » un pays par an, l'Equateur, le Pérou, la Bolivie, Cuba, Argentine en 2017. Dans ces territoires, il y a un trait marquant : l'urbanisation comme Monsieur Javier Ramon Mestre l'a rappelé. Le continent Sud-américain est le plus urbanisé au monde. Sur ces territoires, il y a énormément de coopération décentralisée avec les collectivités françaises. L'Amérique Latine partage avec l'Europe et la France beaucoup de valeurs, problèmes éthiques et cultures communes, qui fait que les coopérations se passent très bien avec des grandes villes, comme Mexico et Sao Paulo, mais aussi avec des plus petits projets. Par exemple, il y a une coopération que le département de Meurthe-et-Moselle a déployé en Equateur, après le séisme d'avril 2016, pour faciliter la reconstruction du pays, avec l'aide de CUF. C'est un bon exemple de ce que peut apporter une collectivité française dans ces territoires. Dans ce contexte où nous avons une action forte et volontariste en Amérique Latine, nous souhaitons nous appuyer au maximum sur les compétences des collectivités locales françaises, et faire en sorte que les collectivités locales des pays du Sud et d'Amérique Latine soient valorisées à leur véritable rôle. Le sujet d'argent est toujours difficile avec l'Argentine. En effet, dans son histoire monétaire, le pays a souvent fait défaut à ses créanciers internationaux. En revanche, une ville comme Buenos Aires n'a jamais fait défaut. Cela montre que les collectivités locales sont parfois mieux gérées que les Etats eux-mêmes.

Je reviens sur la nécessité et les outils pour accompagner cette action extérieure des collectivités locales françaises. Notre action au sein de l'AFD, est d'être la plateforme française pour porter l'Aide au Développement. Nous avons des instruments pour intervenir auprès des Etats et collectivités locales du Sud. Nous avons des instruments pour financer des entreprises privées portés par notre filiale Proparco. L'an prochain, notre agence d'expertise publique, Expertise France, rejoindra le groupe AFD. Nous avons donc tous les outils qui nous permettent d'accompagner l'action extérieure des collectivités locales. Notre souhait est de faire en sorte que nous puissions agir sur nos territoires d'intervention au bon niveau, qui est souvent l'échelon territorial. C'est l'échelon opérationnel, à partir duquel sont mis en œuvre quotidiennement les ODD : l'accès à l'eau, à l'énergie, la santé, les problématiques d'éducation, etc. Nous nous sommes dotés d'un instrument qui nous permet d'accompagner les collaborations entre collectivités locales françaises et étrangères : la FICOL. Cet instrument représente aujourd'hui 8 millions d'euros. Il a connu un nombre de projets exponentiel, triplé entre 2017 et 2018. Notre objectif est de pouvoir accompagner 100 projets de coopération décentralisée en 2020 et 150 en 2022. Avec un focus qui n'est pas uniquement sur les collectivités métropolitaines, mais aussi sur l'Outre-mer, en essayant que 20% des projets financés soient des projets des collectivités d'Outre-mer. La FICOL a été renforcée, afin de pouvoir démultiplier les bénéficiaires de l'Aide Financière au Développement. Il s'agit

également de faire en sorte que vous puissiez utiliser vos compétences au quotidien pour nous permettre d'appuyer le développement local, d'avoir un dialogue direct entre services technique du nord et du Sud, mais aussi pour notre territoire métropolitain. On en parle assez peu et nous même Agence Française de Développement sommes une institution assez peu connue au niveau national. Nous avons donc besoin de vous, de vos collectivités locales, qui font au quotidien un travail de fond sur ce que c'est que l'APD.

Je voudrais ajouter un dernier mot plus pratique. Monsieur le Ministre a pu apporter des précisions très utiles sur la mise en œuvre concrète de ces actions de coopération décentralisée et sur le fait qu'elles puissent être compatibles avec les moyens de maîtrise budgétaire qui ont été décidés avec l'Etat. Nous même, de notre côté nous essayons de faire preuve du plus de pragmatisme possible en la matière. Nous essayons d'être le plus rapide possible sur la fluidification des dossiers, on prend en compte le fait qu'en terme de co-financement de la part des collectivités locales françaises le temps passé sur un projet puisse être valorisé, et donc nous essayons de faire en sorte que cette dynamique de solidarité internationale qui a eu tendance à baisser en volume ces dernières années, pour des raisons traditionnelles électorales liées aux choix dans les dépenses financées par les collectivités locales. De notre point de vue, nous avons atteint un seuil bas et j'espère que les perspectives seront un peu à la hausse dans les années qui viennent. Nous souhaitons dans les années à venir pouvoir accompagner les bons projets. Dans le cadre de cette réflexion, il faudra aussi qu'on continue la réflexion sur la stratégie la plus optimale de financement des projets de solidarité qui émane des territoires. Du côté de l'AFD, nous continuerons à venir dans les régions pour en discuter avec vous, avec les élus. Il est important de continuer ce dialogue, avec tous les acteurs de terrains, pour améliorer encore le dispositif, être à l'écoute, tester de nouvelles modalités, et élargir le champ de l'action pour atteindre les ODD et l'agenda ambitieux fixé par les Nations Unies pour 2030.